

AIDES FINANCIÈRES

Pour mieux vivre avec le cancer dans les Yvelines

Pour les personnes atteintes de cancer domiciliées dans les Yvelines (en traitement ou en rémission depuis moins d'un an et demi) ou pour les familles d'enfants atteints du cancer domiciliées dans les Yvelines



Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer

80 bis avenue du Général Leclerc, 78220 Viroflay

Tél. 01 39 50 24 51

Site web : www.ligue-cancer.net/cd78





Une baisse importante de revenus et/ou des dépenses importantes suite à la maladie.

Quelles sont les aides accordées ?

- Aide humaine (aide ménagère, ...)
- Aide à la vie quotidienne (loyer, taxe d'habitation, facture EDF/GDF, ...)
- Aide alimentaire
- Aides liées à la maladie (frais dentaires, ...)
- Aide à la construction d'un projet de vie
- Aide à la famille pour les frais d'obsèques

Comment en bénéficier ?

- **Prendre RDV avec une assistante sociale** de l'hôpital, de la mairie, de l'assurance maladie, ...
- **L'assistante sociale rédige le rapport social** expliquant le motif de la demande, ainsi que le montant demandé; elle fait avec vous le bilan de vos charges et de vos revenus et envoie le dossier complété au Comité



Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer

80 bis avenue du Général Leclerc, 78220 Viroflay

Tél. 01 39 50 24 51

Site web : www.ligue-cancer.net/cd78